

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'alimentation, de
l'agriculture et de la pêche

ARRÊTÉ

Relatif aux modalités d'élection à leur premier mandat des membres des conseils de l'Institut d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement (Vet Agro Sup)

Le ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche ,

Vu le décret n° 2009-1641 du 24 décembre 2009 portant création de l'Institut d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement (Vet Agro Sup), notamment l'article 28.

ARRÊTE

Article 1^{er}

Pour les élections à leur premier mandat des représentants des personnels et des étudiants au conseil d'administration, au conseil scientifique, au conseil des enseignants et au conseil de l'enseignement et de la vie étudiante de l'Institut d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement, les collèges sont divisés en circonscriptions électorales conformément aux tableaux figurant en annexe.

Article 2

Le directeur général de l'Institut d'enseignement supérieur et de recherche en alimentation, santé animale, sciences agronomiques et de l'environnement est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin Officiel* du ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche.

Fait à Paris, le **- 5 JAN. 2010**

Le ministre de l'alimentation, de l'agriculture et de la
pêche,

Pour le ministre et par délégation,
la directrice générale de l'enseignement et
de la recherche


Marion ZALAY

ANNEXE

1° - Conseil d'administration

Collèges	Site de Marcy l'Etoile	Site de Marmilhat
Professeurs et personnels assimilés	2	2
Maîtres de conférences et autres personnels enseignants	2	2
Personnels administratifs, ingénieurs, techniques, ouvriers et de service	2	2
Étudiants	2	2

2° - Conseil scientifique

Collèges	Site de Marcy l'Etoile	Site de Marmilhat
Professeurs et personnels assimilés	1	1
Maîtres de conférences et autres personnels enseignants	1	1
Personnels ingénieurs, assistants ingénieurs et techniciens	1	1
Personnels scientifiques n'appartenant pas aux effectifs de l'établissement et exerçant leur activité de recherche dans le cadre d'une unité de recherche à laquelle l'établissement participe	1	1
Étudiants inscrits en doctorat	1	1

3° - Conseil des enseignants

Collèges	Site de Marcy l'Etoile	Site de Marmilhat
Professeurs et personnels assimilés	8	7
Maîtres de conférences et autres personnels chargés d'enseignement	7	8

4° - Conseil de l'enseignement et de la vie étudiante

Collèges	Site de Marcy l'Etoile	Site de Marmilhat
Professeurs et personnels assimilés	2	2
Maîtres de conférences et autres personnels enseignants	2	2
Personnels administratifs, ingénieurs, techniques, ouvriers et de service	2	1
Étudiants	4	4